

Téléphonie Mobile
Fiche de synthèse Charte 2021

Informations générales :

Opérateur	Bouygues	Arrdt	6ème
Nom de site		Numéro	T10535
Adresse du site	4, rue de Sèvres	Hauteur	R+7 (28.30m)
Bailleur de l'immeuble	Privé	Destination	Habitations
Type d'installation	Remplacement des 3 antennes existantes par 3 nouvelles antennes 2G/3G/4G/5G entrelacées avec partage du 2100 MHz dans la 4G/5G.		
Complément d'info	3 antennes sur 3 azimuts ; Orange présent (20/150/280°)		
Dossier soumis à Déclaration Préalable ou Permis de Construire ?			Non (DP)

Calendrier de suivi du dossier

Date de validation de la version précédente du dossier	2021
Date d'enregistrement au Département Téléphonie Mobile (J)	17/03/2025
Date limite de réponse de la Mairie d'arrondissement (J+2 mois)	17/04/2025

Objet de la demande

Motivation de l'opérateur	Dans le cadre de l'amélioration de la qualité de son réseau de radiocommunication, Bouygues envisage de réaménager son relais de téléphonie mobile pour accueillir la 5G (3500 MHz).		
Détail du projet	Remplacement des 3 antennes existantes 2G/3G/4G par 3 nouvelles antennes accueillant le 2100MHz 4G/5G (fréquences, 700, 800MHz, 900MHz, 1800MHz, 2100MHz, 2600MHz), ainsi que le 3500MHz en 5G, orientées vers les azimuts 0°, 120° et 240°.		
Distance des ouvrants	3 à 5m en dessous de l'antenne (Fenêtres)	Vis-à-vis (25m)	Néant
Estimation	2G/3G/4G/5G (2100): 0° < 4V/m - 120° < 5V/m - 240° < 4V/m 5G (3500): 0° < 3V/m - 120° < 3V/m - 240° < 3V/m		
Hauteur (HMA) des antennes 5G	31.70m (0°) 31.20m (120/240°) pour les antennes à faisceaux fixes et orientables		

Incidence visuelle

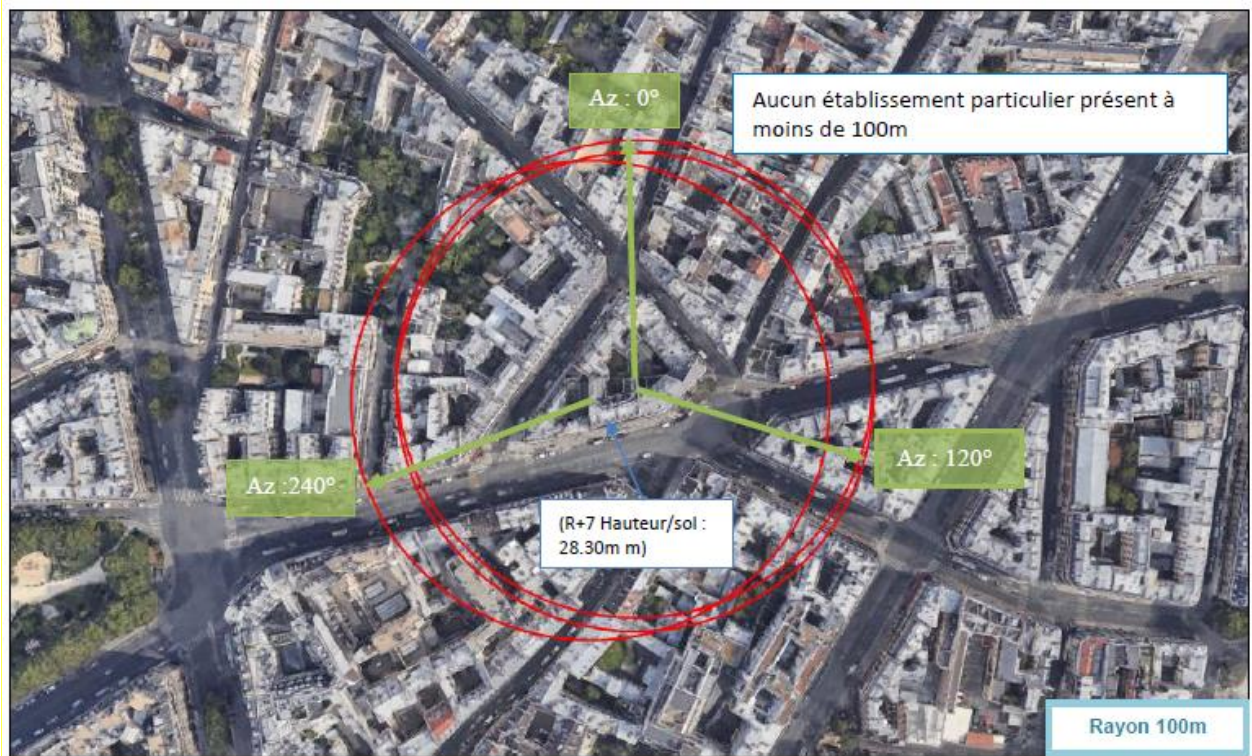
Description des antennes et intégration paysagère	Ce projet comprend : 2 nouvelles antennes panneaux à faisceaux fixes et orientables fixées sur 3 mâts.
Zone technique	Les modules techniques de taille réduite et de couleur gris clair seront placés en pied d'antennes, invisibles depuis la rue.

Date :

Avis de la Mairie d'arrondissement concernée :

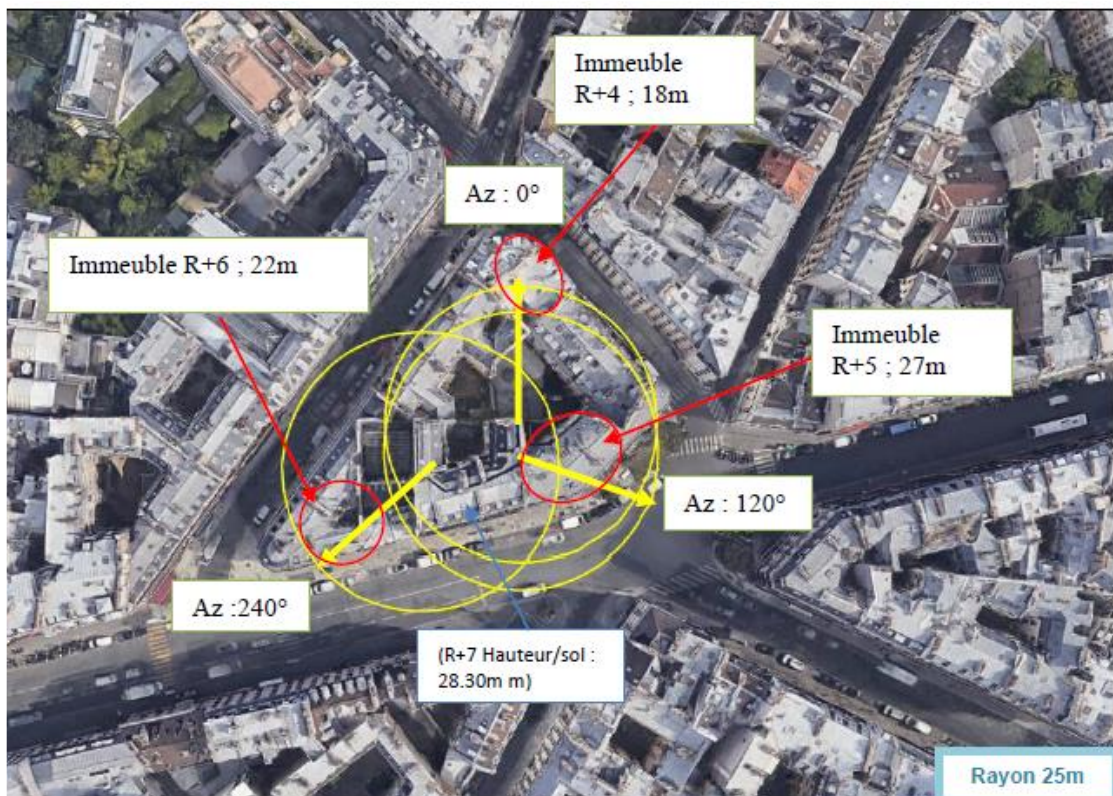
Avis Mairie d'arrondissement :	Favorable	<input type="checkbox"/>
	Défavorable	<input type="checkbox"/>
	Ne se prononce pas	<input type="checkbox"/>
		<input type="checkbox"/>

Carte du site au regard des établissements particuliers dans un rayon de 100m autour des antennes



AUCUN ÉTABLISSEMENT PARTICULIER DANS LES 100M

Carte du site au regard des hauteurs d'immeubles dans un rayon de 25m autour des antennes



Simulation et conformité au seuil de la Charte en 2G/3G/4G/5G (2100 MHz)

L'exposition maximale simulée pour le projet d'implantation de l'installation située 4 RUE DE SEVRES 75006 PARIS--6E--ARRONDISSEMENT est comprise pour les azimuts suivants :

	Azimut 0°	Azimut 120°	Azimut 240°
Niveau Maximal	entre 3 et 4 V/m	entre 4 et 5 V/m	entre 3 et 4 V/m
Hauteur	25.5 m	19.5 m	25.5 m

Le niveau maximal simulé à une hauteur de 1,50 m par rapport au sol est compris entre 1 et 2 V/m

SIMULATION CONFORME AU SEUIL DE LA CHARTE

Pour les antennes à faisceau fixe orientées dans l'azimut 120°, le niveau maximal calculé est compris entre 4 et 5 V/m . La hauteur correspondante est de 19.5 m .



Légende



Simulation et conformité au seuil de la Charte en 5G (3500MHz)

L'exposition maximale simulée pour le projet d'implantation de l'installation située 4 RUE DE SEVRES 75006 PARIS--6E--ARRONDISSEMENT est comprise pour les azimuts suivants :

	Azimut 0°	Azimut 120°	Azimut 240°
Niveau Maximal	entre 2 et 3 V/m	entre 2 et 3 V/m	entre 2 et 3 V/m
Hauteur	25.5 m	22.5 m	28.5 m

Le niveau maximal simulé à une hauteur de 1,50 m par rapport au sol est compris entre 0 et 1 V/m

SIMULATION CONFORME AU SEUIL DE LA CHARTE

b. Azimut 120°

Pour les antennes à faisceau orientable dans l'azimut 120°, le niveau maximal calculé est compris entre 2 et 3 V/m . La hauteur correspondante est de 22.5 m .



Légende



Vue des Antennes Avant/Après

Etat de l'existant :

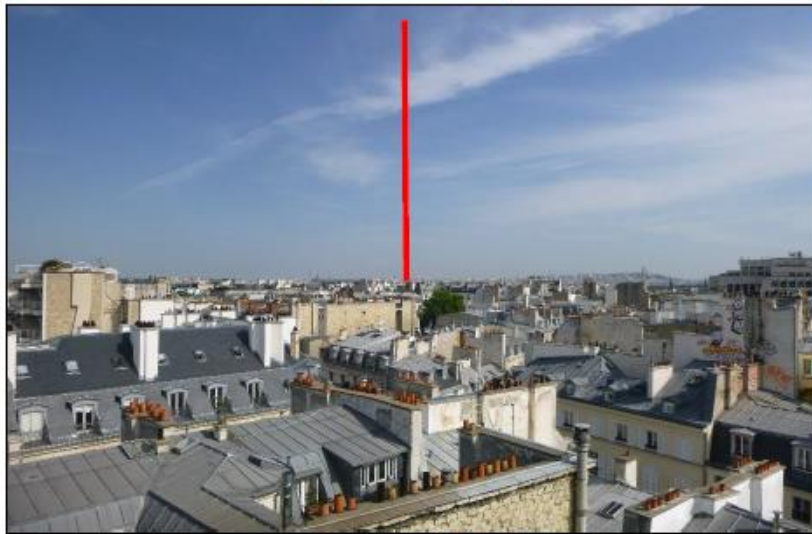


Etat projeté :



Vue des Azimuts

Azimut 0 ° :



Azimut 120 ° :



Azimut 240 ° :

